



# FORMATION A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Toute une gamme de formation au service de votre entreprise

Des formations réglementaires aux formations concourantes au renforcement de la sécurité de vos personnels

## Votre formation : notre métier

Des formateurs qualifiés et reconnus

Des outils pédagogiques complets

Des programmes de formation adaptés à vos besoins

« L'homme et sa sécurité doivent constituer la première préoccupation de toute aventure technologique »

Albert EINSTEIN

Présentation de la formation

A la fin de cette formation, les personnels connaîtront le cadre juridique de la prévention des risques professionnels, leurs missions et leur positionnement au sein d'un service prévention des risques, sauront capables de mener une démarche d'Evaluation des risques professionnels et de rédiger des consignes de sécurité.

Références réglementaire

Code du Travail, Articles L.4121-1 et suivants et R.4121-1 et suivants  
Code de la Sécurité Sociale, Articles L.411-1 et suivants et R.411-10 à R.411-17

Durée de la formation

3 jours

Quelques références

*IFCE  
Porcelaine de Palloux  
Electro Zinc  
Laboratoire Saint-Antoine*

Formation en inter ou intra-entreprise

## PROGRAMME DE FORMATION

<b>Niveau pré requis :</b> aucun
<b>Dates de la formation :</b> Définie avec l'entreprise en fonction des disponibilités.
<b>Nombre de participants :</b> 10 personnes maximums
<b>But de la formation</b>
A la fin de cette formation, les personnels connaîtront le cadre juridique de la prévention des risques professionnels, leurs missions et leur positionnement au sein d'un service prévention des risques, sauront capables de mener une démarche d'Evaluation des risques professionnels et de rédiger des consignes de sécurité.
<b>Programme :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Cadre législatif :<ul style="list-style-type: none"><li>- Code du Travail</li><li>- Code de la Sécurité Sociale.</li></ul></li><li>- L'assistant de prévention<ul style="list-style-type: none"><li>- Identification de la fonction</li><li>- Identification du champ d'intervention</li><li>- Réaliser d'un diagnostic et d'un plan d'action.</li></ul></li><li>- Evaluation des risques professionnels<ul style="list-style-type: none"><li>- Cadre réglementaire,</li><li>- Les méthodologies d'analyse des risques,</li><li>- Le Document Unique,</li><li>- Déclinaison des résultats.</li></ul></li><li>- Les points particuliers<ul style="list-style-type: none"><li>- Registres et documents obligatoires,</li><li>- Le droit de retrait : enjeux et conséquences,</li><li>- Analyse des AT/MP,</li><li>- Les responsables.</li></ul></li><li>- Méthodes et outils (réalisation d'exercices pratiques)</li><li>- Communication, animation de réseau, veille réglementaire<ul style="list-style-type: none"><li>- Les enjeux de la communication,</li><li>- Comment bien communiquer ?</li><li>- La veille réglementaire.</li></ul></li></ul>
<b>Intervenants :</b>
Thomas CROS
<b>durée de la formation :</b>
3 jours